

Avril  
2010  
N°10

# CAMARET *Infos*

Bulletin Municipal de la ville de CAMARET-SUR-AIGUES

## Sommaire

- 1 Le mot du maire
- 2 3 Débat d'Orientation Budgétaire
- 4 Jeunesse  
*Projet slam  
Pour les 0 - 6 ans  
Inscriptions*
- 5 Manifestations  
*Fête du Plan de Dieu  
Rendez-vous  
Journée de la courtoisie*
- 6 Agenda 21  
*Les marchés  
Fleurissement  
Subvention pour les chauffe-  
eaux solaires.  
Travaux terminés*
- 7 Infos municipales  
*Prix de l'eau  
Lettre ouverte aux camarétois  
Épisode neigeux  
Recensement*
- 8 Infos générales  
*État civil  
Horaires des services  
administratifs  
Permanences des organismes  
d'aide à la personne*
- 8 Expression des élus

Dans ce n° :  
CAMARET-Assos



## Le mot du maire

### Un budget volontariste

Le vote du budget de la commune témoigne d'une volonté évidente d'améliorer le quotidien de tous les Camarétois. En premier lieu, nous avons délibérément pris le parti de laisser la fiscalité inchangée. Les taux d'imposition n'augmentent pas de manière à ne pas grever un peu plus un pouvoir d'achat sérieusement mis à mal. Ce qui ne nous empêche pas de conduire un programme d'investissements cohérent et ambitieux qui s'élève à 4 798 421 € et qui doit permettre à la commune de se développer harmonieusement.

Toutes les générations sont concernées, à commencer par la petite enfance qui pourra compter sur une nouvelle crèche dès la rentrée prochaine. Le grand chantier de l'année concernera, à n'en pas douter, l'aménagement du tour de ville. Indispensable, ce projet mené en concertation avec les commerçants va contribuer à faciliter les déplacements des piétons, des automobilistes mais aussi des cyclistes, pour une meilleure cohabitation dans un environnement protégé.

Le budget de fonctionnement s'élève quant à lui à 5 255 192 €. Avec une volonté affirmée de maîtriser les dépenses, nous poursuivons nos efforts de renégociation des contrats avec l'ensemble de nos fournisseurs.

Alors que notre capacité d'autofinancement est exemplaire puisqu'elle s'élève à 177 € par habitant contre 86 € pour la moyenne départementale, nous poursuivons le désendettement de la commune qui atteint aujourd'hui 449 € par habitant soit deux fois moins que la moyenne du Vaucluse.

Volontariste et pragmatique, notre action s'inscrit donc dans un souci permanent de proximité et d'efficacité, pour œuvrer au plus près des intérêts des 4 302 habitants de Camaret dénombrés lors du dernier recensement.

### Succès unanime de la fête du Plan de dieu

Lire page 5



A l'apéritif musical de clôture à la maison Becque, les organisateurs partageaient visiblement le plaisir des participants. De gauche à droite : Joëlle Martin, chargée de mission développement et communication, Cécilia Laurent, stagiaire au service développement territorial, Michel Paialunga, maire adjoint, Bernard Dianoux, président de la commission fêtes et animation, et Marlène Thibaud.

Marlène Thibaud  
Maire de Camaret-sur-Aigues

## Visite à Camaret de Michel Vauzelle

Lors de sa visite dans notre commune le 2 février dernier, M. Michel Vauzelle, président réélu de la région PACA, a réaffirmé son soutien à nos projets et nos réalisations dans le cadre de la mise en place de l'agenda 21. Les exécutifs des trois échelons, Région, Département et Commune ont ainsi réaffirmé l'importance primordiale du développement durable parmi les enjeux de demain.

*M. Michel Vauzelle aux côtés de Marlène Thibaud et de M. Claude Haut, président du département.*



## Un point sur le budget 2010

L'exercice 2009, année de crise, a été marqué par une volonté municipale forte de relancer l'économie locale en engageant de nombreux investissements, qui se poursuivront en 2010.

Les équipements réalisés à hauteur de 1.284 millions d'euros, et d'ores et déjà engagés sur 2010 pour 1.785 millions d'euros, permettent d'améliorer le quotidien des Camarétois.

**Aussi, soutien de la famille et de la parentalité, aménagement durable des voiries, engagement dans l'Agenda 21 communal, promotion de la culture, sont quelques uns des axes prioritaires de ces deux années.**

Davantage de services publics pour une population qui augmente. Le recensement au 01 janvier 2010 affiche 4302 habitants (contre 4207 fin 2008).

Lors de la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires au conseil municipal le 25 février, Madame le Maire a présenté une analyse financière rétrospective 2005-2009 aux élus.

L'exercice 2009 se caractérise ainsi par une augmentation raisonnée des dépenses de fonctionnement (+2,24%). Les charges à caractère général diminuent de 7,77%. La création et la municipalisation de services a conduit à une augmentation des charges de personnel de 8,22%. La masse financière des intérêts d'emprunts diminue en raison d'une dette vieillissante.

**La moyenne des dépenses de fonctionnement par habitant diminue et passent de 1118 € par habitant en 2008 à 973 € fin 2009.**

Les recettes de fonctionnement baissent de 3,89%. L'augmentation des bases d'imposition décidée par les services fiscaux et la réintégration des taux perçus jusqu'alors par la communauté de communes, ne permettent pas de compenser la diminution des dotations de l'Etat (compensation des pertes de base de taxe professionnelle) et des prestations de service dégressives versées par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

**Le ratio des recettes reste toutefois confortable (1189€ par habitant alors que la moyenne départementale en 2008 est de 1025€) et la municipalité fait le choix de maintenir les taux d'imposition en 2010.**

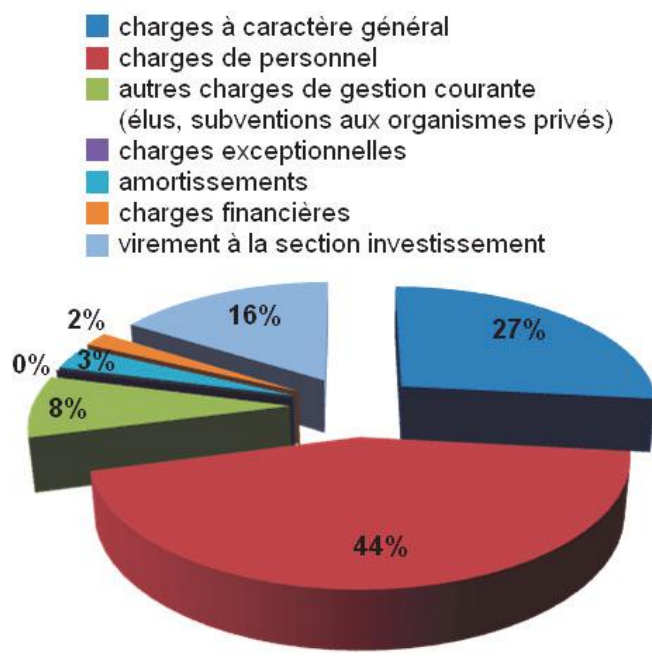
**Le résultat de fonctionnement est excédentaire. 1 million d'euros transféré à la section d'investissement. Une fois remboursé le capital de la dette, ce sont 723 000 € d'autofinancement permettant de réaliser des travaux.**

La capacité d'autofinancement communal fin 2009 reste exemplaire. Elle est de 177 € par camarétois alors que la moyenne départementale fin 2008 avoisinait 86 € par habitant.

La dette fin 2009 est de 449 € par habitant. Elle était à 539 € en 2008 alors que la moyenne départementale est à 909 €. Si elle devait consacrer toute son épargne au remboursement de sa dette, la commune mobiliserait 1.4 années (contre 5.25 ans pour la moyenne de la strate fin 2008).

Afin de financer la nouvelle crèche en construction, et dans la perspective d'un

### dépenses de fonctionnement 5 255 192 €



transfert de la compétence petite enfance à la communauté de communes, la municipalité a choisi de recourir à l'emprunt pour équilibrer l'opération. L'emprunt d'un million d'euros a été souscrit auprès de la Caisse d'Épargne via la Banque Européenne d'Investissement proposant un taux bonifié à ce bâtiment labellisé « BBC » et auprès de la Société Générale, pour une durée de 20 ans à taux variable (euribor 6 et 3 mois).

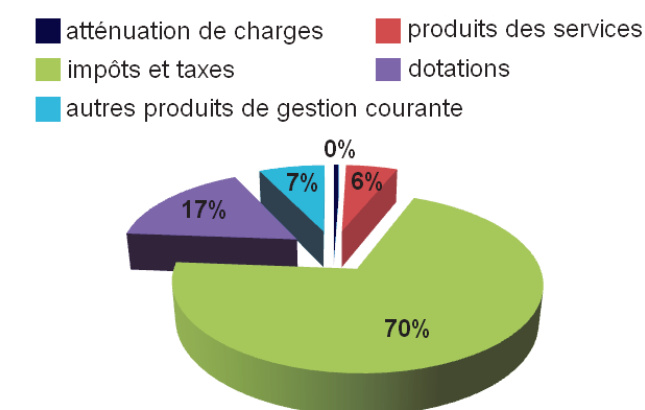
**Le budget 2010 :  
10 355 380 €**

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est un objectif à moyen terme qui débutera par une nécessaire renégociation des contrats (télécommunication, copieurs, fournitures) et une mise en concurrence des prestataires.

Les charges de personnel prévisionnelles sont à la hausse (+13% par rapport au budget 2009) et intègrent :

- Les futurs recrutements nécessaires à un fonctionnement de qualité de la nouvelle crèche
- La coordination du sec-

### recettes de fonctionnement 5 255 192 €



teur jeunesse assurée désormais en interne

- Le poste d'éducatrice de jeunes enfants en charge du Relais Parents Assistantes Maternelles, et du Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Le recrutement d'un chargé de mission « commande publique » en 2010
- La municipalisation de la bibliothèque et le recrutement d'un professionnel qualifié de catégorie B
- L'agent de convivialité du centre Part'âges

Aussi l'effectif budgétaire est de 68 agents au service des camarétois.

La création de services implique, inévitablement, le recrutement de personnels chargés d'en assurer la continuité et la pérennité.

Les recettes de fonctionnement se maintiennent.

Les taux d'imposition votés par la commune ne sont pas augmentés

Taxe d'habitation : 7.73 %

Taxe foncière bâtie : 20.44%

Taxe foncière sur le non bâti : 57.11 %

En investissement en 2009 :

- La municipalité a fait réaliser différentes études afin de s'assurer de la faisabilité de ses projets : PLAPI (Plateforme à la Parentalité et à l'inter-génération), PDU (Plan de Déplacement Urbain), PLU (Plan Local d'Urbanisme), diagnostic solidité maison Becque, marché à bons de commande voirie, sécurité incendie dans les ERP (Etablissement Recevant du Public).
- Les travaux de la crèche

se poursuivent, ainsi que les programmes de voirie 2008 (Piolenc / Buisseron) et 2009 (Rasteau, Gay Lussac, Princes d'Orange) en voie de finalisation. Les travaux de la PLAPI sont prévus sur 2010.

- Dans les écoles, le matériel informatique et le mobilier sont renouvelés. La cour de la Souleïado a été refaite cet été. Des travaux de mise aux normes de la cuisine centrale ont été effectués et les satellites (Mistral, Souleïdo) sont équipés pour la mise en place d'un second service.
- Les travaux d'éclairage public ont concerné le chemin de Rasteau, le cimetière, le lotissement des Hibiscus, Chanfort. Des enfouissements de réseaux ont été réalisés rue Buisseron.
- De nouvelles cases pour le colombarium ont été mises en place.
- L'outillage technique a été complété. Le système informatique de la mairie a été revu.

## Le programme d'investissement 2010 : 4 798 421 €

### Préserver les ressources :

- Réception des travaux de construction de la nouvelle crèche et du générateur photovoltaïque
- Diagnostic énergie des bâtiments (commune Lauréate du programme « Agir pour l'Energie »)
- Travaux d'isolation dans les logements communaux
- Schéma Directeur d'Aménagement Hydraulique

- Subventions aux particuliers pour l'acquisition de chauffe-eau solaire

### Créer du lien social entre toutes les générations

- Travaux de réhabilitation de la Ferme Bruscolini en vue de l'ouverture de la PLAPI (Plateforme de Soutien à la Parentalité et à l'Intergénération)
- Equipements (20 € par élève) et travaux dans les écoles : toiture des Amandiers, aménagements de la Souleïado préconisés par la commission de sécurité (portes coupe-feu, SSI, placards muraux), menuiserie et rideaux à Mistral
- Réfection des courts de tennis
- Mise en place d'un marché hebdomadaire
- Réalisation d'un city-stade
- Acquisition d'un véhicule équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite

### Encourager les déplacements doux, aménager les voiries durablement, sécuriser les voies :

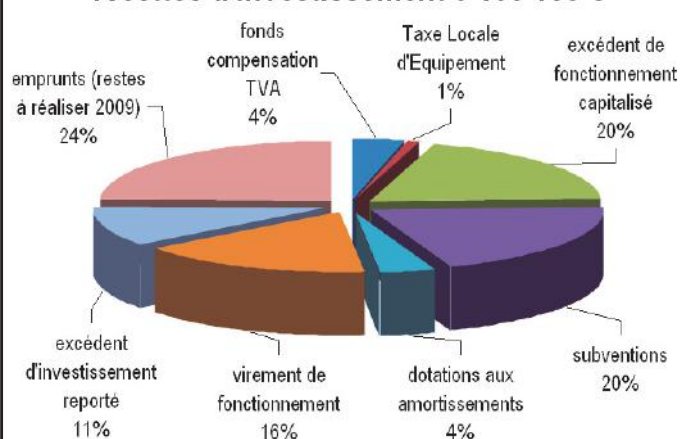
- Réception des travaux des programmes 2008 (Piolenc, Buisseron) et 2009 (Rasteau, Gay Lussac)

- Ingénierie de projets urbains (PADD du PLU),
- Lancement d'un marché à bons de commande 2010-2014 de voirie
- Commencement des travaux du Tour de Ville côté ouest
- Chantier d'insertion sur l'ancienne voie ferrée
- Reprise des signalisations sur les voies

### Agir pour la culture et restaurer le patrimoine:

- Municipalisation de la bibliothèque
- Acquisition de tribunes amovibles pour la salle polyvalente
- Maîtrise d'œuvre et travaux au complexe René Roussière (peinture, reprise socles de la charpente du gymnase)
- Révision des couvertures de toiture des annexes de l'Eglise
- Opération façades, étude de faisabilité de la maison Becque,
- Restauration du Tableau de la Sainte Famille, du cadastre napoléonien,
- Restauration du cadran de l'horloge du Ravelin

## recettes d'investissement 5 100 188 €



En réponse à un appel à projets de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), cinq jeunes camarétols ont développé un projet slam (poèmes chantés) en liaison avec la municipalité. Ils ont interprété pour la première fois devant un public leur création « Je suis le 84 ».

Khalid et Angélique, les porteurs du projet, ont démontré le succès de ce mode d'expression. La représentation a été l'occasion de rencontres entre jeunes créateurs et de dialogue entre jeunes et adultes.

Les représentants de la MSA ont été séduits par la détermination des jeunes camarétols à défendre leur projet, ce qui leur a valu le premier prix de 1450 € à égalité avec un autre projet présenté par des jeunes de Carpentras.

## Projet slam



Le 24 février, dans les locaux avignonnais de la MSA, ils ont reçu leur prix des mains de M. SANTUCI, représentant la région, en présence des administrateurs de la MSA, des représentants de la CAF d'Avignon, du conseil général, et de la municipalité, représentée par Véronique CHOMEL, adjointe à la jeunesse, et Wilfrid BRICOURT, coordinateur, qui se sont particulièrement impliqués dans ce projet.

Les jeunes n'entendent pas en rester là. Pour la suite sont prévus la réalisation et la promotion d'un CD, l'organisation de la fête de la musique et la réalisation de clips illustrant notre commune.

## Inscriptions et préinscriptions

### Préinscriptions en crèche

La nouvelle crèche ouvrira ses portes en septembre 2010. Votre enfant âgé de 3.5 mois à 3 ans pourra y être accueilli régulièrement ou occasionnellement.

Vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire à la mairie, auprès de Mme Bayet, coordinatrice petite enfance du lundi au vendredi midi, ou par courriel à : [petite-enfance@camaret.org](mailto:petite-enfance@camaret.org).

Les demandes de préinscription seront reçues jusqu'au 30 avril 2010. L'inscription définitive vous sera confirmée après avis de la commission d'admission qui se réunira courant juin.

### Écoles publiques

Pour la rentrée 2010-2011, Le Point Information Jeunesse (PIJ) sera chargé des pré-inscriptions aux trois écoles publiques de la commune (La souleïado, F.Mistral et Les Amandiers).

Un lieu unique centralisera ainsi les inscriptions à toutes les activités scolaires et

extra-scolaires (école, Cantine, CLSH, périscolaire...). Le traitement administratif s'en trouvera simplifié par la réunion de toutes les inscriptions en un seul dossier (coordonnées, assurances, etc.).

Les inscriptions se dérouleront à partir du 19 avril pour la maternelle, à partir du 26 avril pour le CP et autres, et bien entendu tout au long de l'année pour les nouvelles inscriptions.

Les pièces à fournir sont un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le livret de famille. Cette démarche effectuée, vous devrez vous rendre à l'école de votre enfant qui validera cette inscription.

Horaires des permanences du PIJ :

Lundi 9h-12h / 13h-18h  
Mercredi 13h-18h  
Vendredi 9h-12h / 13h-18h

Les éventuelles demandes de dérogation devront être adressées en mairie, à l'attention de Mme le maire.

## Pour les 0-6 ans à Camaret

Camaret propose différentes structures et des professionnels spécialement formés à la petite enfance pour répondre aux besoins des parents et futurs parents.

### Le Relais Parents / Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM, ouvert il a 6 mois, propose l'accompagnement d'une éducatrice pour vos démarches de recrutement d'une assistante maternelle agréée. Il organise aussi, sur inscription, des ateliers d'éveil et de découverte pour les assistantes-maternelles accompagnées de vos enfants.

Depuis peu une artiste plasticienne propose des activités ludiques pour développer l'autonomie de l'enfant, par la découverte des matériaux et des gestes créatifs. Ils sont accompagnés dans ces importants moments d'enrichissement par les assistantes maternelles qui favorisent ainsi leur épanouissement.

Les sorties à la bibliothèque sont un autre temps fort d'échanges entre enfants et adultes. Au travers des contes et histoires, les enfants découvrent aussi bien le monde réel que la magie de l'imaginaire.

Les séances de motricité offrent à l'enfant tout le loisir de s'exprimer, de s'extérioriser et de s'épanouir.

Le Relais enfin, est un espace privilégié de rencontre entre professionnels de la petite enfance. Au

programme d'Avril à Juin :

- Une soirée d'information sur la législation et les contrats de travail des assistantes maternelles,
- Ateliers d'éveil : poursuite des animations avec l'artiste plasticienne (peinture coulée, craie, peinture debout) / Temps de « rencontre avec le livre » / Motricité,
- Une soirée avec l'artiste plasticienne autour du développement de l'enfant.

*Permanences : Mercredi 13h à 16h - Jeudi 8h30 à 11h30 - Renseignements : 04 90 46 87 36*

### Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Pour les futurs parents ou les parents d'enfants de moins de 4 ans. Le LAEP accueille l'enfant accompagné d'un membre de sa famille dans un lieu de jeux, de socialisation et d'épanouissement pour les tout petits, de discussion et d'échanges pour les adultes. Des professionnels disponibles sont à votre écoute durant ces rencontres privilégiées.

Accès et durée de présence libres, sans inscription, sans visée thérapeutique, accueil neutre et gratuit.

*Au Centre de loisirs, les lundis matins (sauf vacances scolaires) 9h15 à 11h15 - Renseignements : 04 90 46 87 36*

## Appel à candidatures

**Le centre de loisirs et le club ados, recherchent des Animateurs pour la saison estivale.**

**Les candidatures, CV + lettre de motivation, sont à adresser en mairie au plus tôt.**

A l'attention de Mme le Maire  
Hôtel de ville  
Cours du midi  
84850 Camaret sur Aigues

## Succès unanime de la fête du PLAN DE DIEU



Organisée par la municipalité, en partenariat avec la commune de Travaillan et le syndicat des vignerons du Plan de Dieu, la seconde fête des vins du Plan de Dieu s'est tenue cette année le dimanche 11 avril.

Les participants ont cheminé verre en main entre caves et vignobles de l'appellation, sur un parcours d'environ 9 km jalonné de haltes festives qui offraient une dégustation de mets en accord avec l'appellation. La journée a été clôturée par un apéritif musical à la maison Bèque.

Tous les participants ont témoigné de leur satisfaction quant à l'organisation sans faille de la journée. Ce résultat a pu être obtenu notamment grâce aux

cinquante bénévoles qui ont oeuvré comme guides, ou pour l'accueil dans les caves. Il est évidemment difficile de citer tous ces volontaires qui n'ont pas hésité à consacrer leur dimanche pour faire de cette événement festif une réussite. L'ensemble des organisateurs tient à leur adresser leur plus chaleureux remerciements.

Le succès de cette seconde édition a dépassé nos espérances : avec un objectif initial de 400 participants, nous avons dû clôturer les inscriptions à 550 et en re-

fuser hélas près d'une centaine. Le rythme soutenu de cette participation exceptionnelle a néanmoins pu être tenu, et pas moins de neuf groupes d'une soixante de personnes se succédés sans heurt dans les limites du temps imparti.

Seize caves ont participé à la manifestation, dont le Domaine des Caboits et la cave coopérative de Sérignan, toutes d'appellation Plan de Dieu.

Au delà d'une journée ré-



*un parcours jalonné de haltes gourmandes, musicales et ludiques*

créative autant qu'enrichissante proposée au public, l'objectif visé est la promotion d'un terroir de grande qualité qui produit d'excellents vins, peut-être à découvrir pour certains.



*L'apéritif de cloture à la maison Bèque*



## 25 mars 2010 : journée mondiale de la courtoisie sur la route



*Des jeunes usagers de la route très attentifs...*

A l'occasion de la 11ème journée mondiale de la courtoisie sur la route, le service jeunesse s'est associée à la police municipale pour proposer un programme d'animation exceptionnel. De nombreux

ateliers ont permis de sensibiliser plus de 500 participants. Cette journée s'est déroulée avec la participation de l'association de prévention routière et des pompiers de Camaret.

*... et studieux.*

## Rendez-vous

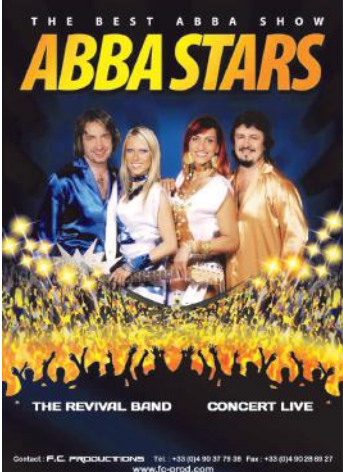
**1<sup>er</sup> Mai 2010 (9h30)**

Grande marche des camarétois (8kms). Cheminement sur notre commune qui aboutira aux Jardins de l'Aygues, où vous pourrez déballer votre pique-nique. Apéritif offert par la municipalité. Concours de boules ouvert à tous et à toutes.

**2 Mai 2010**

Théâtre « Au diable le Travail » avec Mr Hugues Huguet.

**Fête votive :  
du 4 au 6 Juin 2010**



Vendredi : grand spectacle de variétés gratuit à la salle René Roussière, avec le groupe « chansons des Années 80 » et en vedette le groupe « ABBA STARS » connu internationalement. Samedi : concours de pêche gratuit pour tous les enfants et à 21h30 : cinéma gratuit à la salle polyvalente.



## Les marchés

### Le marché du mardi

Le nouveau marché du cours du midi connaît un succès indéniable. La population a répondu au rendez vous des différents forains présents chaque mardi : le poissonnier, les vendeurs de légumes, de pâtes, de montres, le rôtisseur, le producteur de fromages de chèvres, le fromager, le traiteur, le boucher seront rejoints chaque semaine, par les passagers occasionnels, avec chaussettes, casseroles, chaussures, matelas... La municipalité et l'UCAV met tout en œuvre pour développer l'attractivité de ce marché afin que vous soyez de plus en plus nombreux à y être fidèles.



Mardi matin : le nouveau marché sur le cours du midi

### Le marché des producteurs

Il a redémarré le vendredi 2 avril au parking du moto-ball. Comme l'an dernier, ce marché propose aux consommateurs des fruits, légumes et productions de qualité et de saison, autant pour la santé que le maintien d'une agriculture locale de qualité. L'offre devrait donc encore s'étoffer avec l'arrivée des beaux jours.

Pour cette saison 2010, le tirage de paniers fraîcheurs sera renouvelé les 1<sup>er</sup> vendredis de Juin, Juillet, Août et Septembre.

## Fleurissement

Les jardiniers des espaces verts poursuivent leur action en faveur d'un fleurissement raisonné. Cette année, des plants de vivaces et des arbustes seront mis en place sur les massifs de pleine terre.

Les vivaces sont de bons couvre-sols (limitation du désherbage), rustiques (peu ou pas de maladie, repoussent d'une année sur l'autre...), et leur feuillage est très décoratif. Plantées cette année, elles donneront de très bons résultats dans deux ou trois ans.

## Subvention aux particuliers pour l'acquisition de chauffe eau solaire

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le soleil est présent en moyenne plus de 300 jours par an. Cet ensoleillement permet de produire de l'eau chaude sanitaire avec un bon rendement. Le solaire thermique ne génère pas de pollution et permet de diminuer les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Le coût d'installation d'un chauffe-eau solaire est compris entre 4000€ et 7000€.

Pour favoriser le développement de cette énergie, plusieurs dispositifs peuvent être sollicités par les

personnes qui en font le choix.

La Région attribue une aide de 300€ (sous forme d'un chèque « énergies renouvelables solaire thermique ») pour les particuliers, le Conseil général octroie une subvention d'un montant de 350€. L'aide est destinée exclusivement aux particuliers, pour toute installation d'un chauffe-eau solaire individuel.

La Commune du Camaret souhaite encourager la production individuelle d'eau chaude solaire, en proposant à ses administrés pou-

vant justifier de l'une ou l'autre de ces subventions une aide complémentaire de 150€ par foyer dans la limite de 15 dossiers, soit un budget global de 2250€.

L'instruction des demandes de subvention se fera par ordre de dépôts des dossiers. Elle concernera uniquement les travaux réalisés en 2010. La Commune versera une subvention par propriété, une fois les travaux réalisés et après vérification des pièces remises par le bénéficiaire. Le dossier est à transmettre en mairie au service urbanisme.

## Concours communal de fleurissement

### Édition 2010

Le concours communal de fleurissement est organisé, depuis de nombreuses années. Il récompense les camarétois qui se présentent dans les catégories suivantes : Places, impasses et espaces verts (lotissements) ou Balcons et jardins. La nouveauté 2010 : les potagers entrent dans le concours. Inscriptions en mairie auprès de Michelle Boyer ou par téléphone. La date limite d'inscription est le 21 mai 2010. Le jury organisera sa tournée début juin.

## Travaux terminés

De gauche à droite : le chemin de Rasteau a été refait à neuf en accordant leur place aux déplacements doux, l'îlot du Ravelin supprime désormais les risques des passages trop rapides devant la porte, et l'Îlot de la porte nord dégage maintenant une place pour les camions de livraisons qui n'ont plus à se garer en double file.



## Le point sur le prix de l'eau

Soucieux des difficultés que peut rencontrer un usager pour comprendre sa facture d'eau, il nous est apparu nécessaire d'apporter quelques éclaircissements. L'appellation générique « facture d'eau » englobe en fait deux prestations distinctes, chacune ayant son propre réseau : l'eau potable et les eaux usées.

L'eau potable : c'est l'eau du robinet, captée dans les nappes alluviales du Rhône, de l'Aygues et de l'Ouvèze, rendue potable, stockée et distribuée.

Le réseau d'eau potable est propriété du syndicat intercommunal Rhône Aygues Ouvèze (RAO) qui est la collectivité responsable. Depuis juin 2008, le RAO a signé un contrat de délégation de service public avec

une société privée, la SAUR, appelée délégataire ou exploitant. C'est elle qui assure la relève des compteurs, la facturation aux usagers, les branchements et la télérelève.

Les eaux usées : elles sont collectées dans le réseau d'assainissement et acheminées à la station d'épuration qui, après traitement, rejette l'eau épurée dans le milieu naturel (rivière dans la plupart des cas).

Le réseau est propriété de la CCAOP depuis le 1/01/09 (auparavant cette compétence incombait à la commune). La gestion de ce service est organisée sous forme de délégation de service public. Le fermier est la SDEI. Il exerce les mêmes attributions que la SAUR qui gère elle, exclusivement l'eau potable.

Mardi 18 mai à 19h00  
à la salle polyvalente

## Réunion publique sur l'assainissement collectif

co-animée par la mairie de Camaret  
et la CCAOP

## Épisode neigeux

Le Préfet de Vaucluse a informé Madame le Maire, le 8 février dernier, que la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'était pas envisageable. En effet, cette procédure exceptionnelle n'intervient que pour garantir des risques non assurables tels que les inondations, avalanches, crues torrentielles.

Ainsi, les dommages résultant de phénomènes

tels que le vent, le poids de la neige sur les toitures, le gel, la grêle, sont en principe couverts par les garanties habituelles des contrats d'assurance.



Employés et élus à nouveau mobilisés lors du 2<sup>nd</sup> épisode neigeux le dimanche 7 mars dernier

## Lettre ouverte aux Camarétois

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la compétence de l'assainissement a été transférée à la Communauté de communes Aigues Ouvèze en Provence.

Mercredi 31 mars, lors de la séance du conseil communautaire, le budget assainissement a été soumis au vote des délégués représentant les sept communes.

Lors des différentes commissions et du débat d'orientation budgétaire, les élus camarétois ont exprimé leurs vives inquiétudes et leur profond désaccord face au programme d'investissement présenté. Ce dernier entraînera une importante augmentation du prix du mètre cube d'eau usagée.

Malgré les différentes demandes des élus camarétois d'établir un plan de financement plus raisonnable, le budget présenté est resté en l'état soit 14 millions d'euros en 6 ans.

La répercussion sur la facture de l'usager camarétois représente une augmenta-

tion de 86% en six ans, soit plus de 14% par an. En effet, le prix du mètre cube passera de 1,35 à 2,32 €.

Par conséquent les six représentants de la commune de Camaret ont voté contre ce budget ainsi que les représentants de la commune de Piolenc, malgré cela le budget a été adopté par 16 voix pour et 12 contre.

Les élus camarétois précisent qu'ils ne sont pas contre les investissements nécessaires dans les différentes communes mais qu'ils sont là aussi pour défendre les intérêts des usagers.

En maintenant leur position les élus camarétois défendent l'intérêt communautaire et l'intérêt de leurs administrés.

Les délégués de Camaret :  
Marlène Thibaud  
Michel Paialunga  
Véronique Chomel  
Jean François Menguy  
M. Marie DunanVallon  
Laurent Arcuset.

## Recensement

Les jeunes (filles et garçons) doivent impérativement se faire recenser dans le trimestre de leur 16<sup>ème</sup> année.

Les pièces à présenter pour se faire recenser, sont les suivantes :

- Carte Nationale d'identité ou certificat de Nationalité Française
- Livret de Famille
- Justificatif de Domicile (quittance EDF, SDEI, etc...)
- Certificat de Scolarité.

Les personnes âgées de

plus de 16 ans et jusqu'à 25 ans, qui auraient omis d'effectuer cette démarche, peuvent régulariser leur situation en se présentant au plus tôt en Mairie.

Cette démarche est également valable pour les jeunes gens devenus français entre 16 et 25 ans.

Le recensement est **INDISPENSABLE**. Il est **NECESSAIRE** pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales et participer à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

## Horaires services administratifs

**Lundi, mardi, jeudi :**  
8h-12h / 13h-17h

**Mercredi :** 8h - 17h

**Vendredi :** 8h - 16h

## Vente tickets de cantine et étude surveillée

### LUNDI

**Amandiers :** 8h15 à 8h30  
**Mairie :** 9h-12h et 13h-17h

### MARDI

**Souleiado :** 8h15 à 8h30  
**Mairie :** 9h-12h / 13h-17h

### MERCREDI

**Mairie :** 8h30-12h

### JEUDI

**Mistral :** 8h15 - 8h30  
**Mairie :** 9h-12h / 13h-16h

### VENDREDI

**Mairie :** 8h30-12h/13h30-16h

## Permanence des organismes d'aide à la personne

**CCAS :** mardi 13h-17h ;  
jeudi 9h-12h et 13h-17h

**Assistante sociale :** 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>ème</sup> jeudi après midi du  
mois, sur RDV (Tél.  
04 90 11 55 00)

**Planning familial :** 4<sup>ème</sup>  
mercredi et 2<sup>nd</sup> vendredi  
du mois de 14h à 16h

**Pôle insertion Contrat  
insertion allocataires RMI :**  
Mardi après midi 14h-17h

**Mission locale:** Jeudi ma-  
tin 9h/12h et mardi matin :  
9h-12h

**CAUE Architecte Conseil:**  
3<sup>ème</sup> mardi du mois 9h /12h

**Conciliateur de justice:**  
3<sup>ème</sup> merc. du mois 14h-17h

**Syndicat Mayres, Alcyon,  
Sier:** Mercredi matin

**Chargé de mission  
BA115 :** 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi  
de chaque mois 16h /17h

## Etat civil

### NAISSANCES

**Julie CARROUEE**  
née le 2 janvier à Avignon

**Nathan CARROUEE**  
né le 2 janvier à Avignon

**Tristan CALANDRIELLO**  
né le 11 janvier à Orange

**Manon MAURIN**  
née le 12 janvier à Orange

**Elouan PASCAL**  
né le 17 Janvier à Orange

**Maïssa CHEBLI**  
née le 3 février à Orange

**Jule MOUYSET**  
né le 2 février à Orange

**Thomas LEFRANC**  
né le 1<sup>er</sup> Mars à Carpentras

**Anna SABATIER**  
née le 3 Mars à Orange

**Gwenaëlle BRACHET**  
née le 28 Mars à Orange

### MARIAGES

**TZIBOULSKY Serge et  
DÉCHAMP Huguette**  
le 20 Mars

### DECES

**LOUIS Jeannine épouse  
HAUDAYER**  
le 16 janvier à Camaret sur  
Aigues

**MONTI Danièle née RU-  
DÉRIC**  
le 19 Janvier à Avignon

**DEVINE Georges**  
le 25 Janvier à Camaret sur  
Aigues

**WAUTHIER Marc**  
le 11 février à Avignon

**MURET Marcelle Aline**  
le 1er Mars  
**JEGO Enrique**  
le 14 Mars

**VARTERES Paul**  
le 21 Mars

## Expression des élus

### Liste « Camaret Avenir »

*Non communiquée*

### Liste « Camaret Espoir »

« Voie verte » : est-ce la priorité ?

La municipalité a le projet d'aménager une « voie verte » sur 6 kms d'un tronçon de l'ancienne voie ferrée Orange/Buis-les-Baronnies.

Destinée aux piétons et aux cyclistes, ces travaux nous coûterons au moins 285 000 euros. Sans compter l'entretien régulier de cette nouvelle voie : en particulier il faudra débroussailler au minimum tous les trois ans. Quand on sait que le coût d'un débroussaillage peut atteindre 5000 euros l'hectare, on n'a pas fini de mettre la main au porte-monnaie !

Compte tenu de l'état souvent déplorable de la voirie DANS Camaret, n'y a-t-il pas plus urgent à faire ?

Philippe de Beauregard  
conseiller municipal de Camaret



Avril  
2010

# CAMARET *ASSOS*

Bulletin des ASSOCIATIONS de CAMARET-SUR-AIGUES

## Sommaire

- 1 Carnaval
- 2 ASC
- 2 Boules
- 3 CEI
- 3 Jumelage
- 3 Mémo santé du Ravelin
- 3 Les amis de Camaret
- 3 Chorale Arpège
- 4 Ciné Ravelin

## Carnaval



Près de 300 personnes étaient au rendez-vous du carnaval organisé samedi 27 mars par l'amicale laïque, ainsi que plusieurs associations camarétoises.



Fanfare en tête, le cortège a fait deux fois le tour du village menant en procession le perfide Caramentran, chargé de tous les maux de l'année, avant de le conduire aux anciens tennis communaux pour y être dûment brûlé en place publique.



La fête s'est poursuivie dans la bonne humeur par une soirée crêpes géante.

*Caramentran mené en procession avant d'être brûlé en place publique*



*Un concours de déguisements particulièrement difficile à départager cette année...*

Supplément de  
CAMARET-Infos  
n° 10





## 11-12-13 juin : 80 ans de l'ASC et fête du football

C'est en 1930 que quelques passionnés de football (Pierre Pécout, Jean Douce, Albert Letilleul, Joseph Mercier...) ont créé une association – Avenir Sportif Camarétols – pour que de nombreux jeunes du village puissent pratiquer le football. Au début, les joueurs s'entraînaient sur des terrains sommairement amé-

nagés par les dirigeants et les supporters de l'équipe. Les rencontres avaient lieu entre villages voisins et les déplacements s'effectuaient à vélo ou avec le car d'Albert Letilleul...

Les 11, 12 et 13 juin prochains, l'Avenir Sportif organisera une grande fête au complexe sportif pour commémorer les 80 ans de

l'association à laquelle les anciens de l'ASC, joueurs, dirigeants, supporters, amis... seront conviés. Grâce à André Barnoin, vice-président du District, et à la commission communication qu'il anime, l'ASC organisera la fête du football Rhône-Durance avec le déroulement de 6 finales de coupe.

### Au programme des festivités

#### Vendredi 11 juin

19h : matchs de football entre anciens du club.

21h : apéritif et grillades.

#### Samedi 12 juin

10h : animations sportives réservées aux jeunes du club.

12h : apéritif et grillades.

14h : finale de la coupe Rhône-Durance U15 (treize ans).

15h30 : finale de la coupe Rhône-Durance U17

(quinze ans).

17h30 : finale de la coupe Rhône-Durance U19 (dix-huit ans)

19h30 : apéritif offert à tous les anciens du club.

21h : repas des 80 ans dans la halle des sports, avec animation : 26 euros par personne. Repas enfant à 10 euros. Il sera prudent de réserver.

#### Dimanche 13 juin

13h : finale de la coupe de l'Amitié : football féminin senior à 7.

14h30 : finale de la coupe

Paul Chabas : football corporatif (entreprises).

17h : finale de la coupe Rhône-Durance senior.

Pendant la durée des festivités, nous aurons le plaisir d'assister aux évolutions des associations : les Vieux Vélos et les Majorettes Camarétols.

Des vainqueurs de la coupe Moureau en 1934 aux vainqueurs de la coupe Roumagoux en 2008, beaucoup d'événements se sont déroulés à l'ASC. Une exposition retraçant les 80 ans de l'association,

### Agenda Avril-Juin

#### Samedi 10 avril

Complexe René Roussière : tournoi de football réservé à la catégorie « débutants » de 10h à 17h avec 24 équipes engagées.

#### Lundi 12 au jeudi 15 avril

Stage de printemps réservé aux débutants (3<sup>ème</sup> année), poussins et benjamins. Encadrement par les éducateurs du club. Repas de midi servi par la cuisine centrale.

#### Samedi 5 juin

Tournoi de football : challenge Itier-Pratali de 9h à 18h.

à travers différents témoignages et photos, rappellera à tous les meilleurs souvenirs...

#### Vendredi 18 juin

18 h 30 : assemblée générale de l'A.S.C.

#### Dimanche 4 Juillet

Vide grenier.

## L'ASC et les jeunes

Lors du stage de Pâques, les jeunes footballeurs de l'Avenir sportif ont eu la joie d'accueillir une délégation des joueurs professionnels de Ligue 2 de l'AC Arles-Avignon.

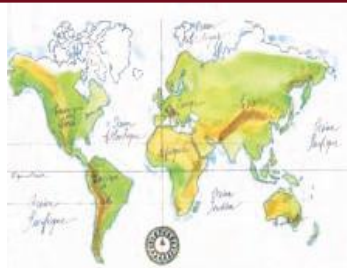
Une belle opportunité en cette année anniversaire des 80 ans du club et à l'occasion de ce stage de vacances animés par les éducateurs de l'ASC.



Les 15 et 16 mai : championnat départemental doublettes jeu provençal 2010 organisé par les boules Camaret Traillaillan : les 240 meilleures équipes se rencontreront sur 60 aires de jeux réparties sur le boulodrome et le terrain de motoball. La fête du football 2009—2010 aura lieu les 12 et 13 juin 2010.

6 finales se dérouleront sur le stade d'honneur :

- 3 le samedi : FINALES RHONE DURANCE U15,U17 et U19.Horaires 14h,15h30,17h
- 3 le dimanche : FINALE coupe de l'amitié foot à 7 féminines 13h
- FINALE coupe Paul Chabas foot entreprises 14h30
- FINALE COUPE RHONE DURANCE séniors 17h



## Akane, Clara & Lukas

### Cherchent une famille d'accueil

Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2010, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Akane, Clara et Lukas. Ils sont respectivement originaires du Japon, du Brésil et d'Allemagne sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :  
**Marie Claude MALOW**  
 Lot Beausoleil 1 – Lot 8 –  
 600 Rue du 8 mai 1945  
 30130 Pont St Esprit  
 Tel : 09 64 17 07 35  
 ou 06 03 01 53 63

## Comité de jumelage : 5 ans déjà !



*Devant la fresque réalisée par les jeunes à Travaço' en mai 2009 (voir CA n°6)*

Dans le cadre de nos échanges annuels, nous nous déplacerons à Travaço' le week-end de l'Ascension (du Jeudi 13 au Dimanche 16 mai prochains).

La rencontre sera placée sous le signe du fleuve. En effet, une mini-croisière sur le Po' et le Ticino devrait agrémenter ce séjour ainsi qu'une journée consacrée à la découverte de la ville de Bergame.

Nous accueillerons en retour nos amis italiens du 1er au 4 juillet prochain. Nous leur ferons découvrir les couleurs de la Provence et ses champs de lavande.

A cette occasion nous ne manquerons pas de marquer le 5ème anniversaire de la signature des engagements entre nos deux communes.

Les personnes intéressées à participer à ces échanges doivent se faire connaître rapidement au 06 89 93 19 86 ou à la mairie.

## Association Memo santé du Ravelin

A « Memo Santé » les activités se succèdent dans la bonne humeur et la convivialité.

- Lundi matin 9h30 à 10h30 et vendredi 10h30 à 11h, salle des arts martiaux, gym sous la houlette de Cédric, animateur « Ciel bleu », organisme qui intervient pour les séniors.
- Le mardi, randonnée avec le groupe de marche. R.V. à la salle polyvalente ou à la halle des sports, contact Bernadette Impérial.

Tous les jeudis de 14h à 17h, atelier de travaux ma-

nuels tricot, crochet, confection de colliers (perles), peinture, collage, etc. Dernier jeudi du mois, « remue méninges », jeux de mémoires, jeux de société, suivis d'une collation.

Pour nos activités du 1<sup>er</sup> semestre, nous avons eu : présentation du bienfait des huiles essentielles – gâteau des rois – entretien des fleurs d'appartement – réunion cuisine où chacune a pu montrer ses talents – causerie avec un poète orangeois.

A venir. 15 avril, journée régionale des aînés ruraux.

- Voyage d'une journée

le jeudi 10 juin au pays de Jean Ferrat. Se renseigner et s'inscrire auprès de Jeanine Béranquier au 04 90 37 84 86.

Rencontre interclubs au ball-trap à Travaillon le 4 juin.

Si vous souhaitez participer à nos activités ou proposer des idées, n'hésitez pas à nous rejoindre. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Contacts :

Cochet Renée  
04 90 37 23 50

Bourchet Mireille  
04 90 37 23 33

Bérenquier Andrée  
04 90 37 22 93

**Les amis de Camaret** proposent deux sorties :

Le dimanche 16 mai : **déjeuner bouillabaisse** au cœur de la Camargue. L'après-midi : visite libre des Saintes Maries de la mer. Prix : 58€ par personne.

Le dimanche 20 juin : **journée méchoui** à Nans les Pins avec

animation dansante. Prix : 59€ par personne. Inscriptions :

C.Moins : 04 90 37 24 76

G.Monnier : 04 90 37 22 50

### Chorale Arpège

Les **Polyssons**, groupe d'enfants de la chorale Arpège, don-

neront un concert avec d'autres chorales le vendredi 30 avril à 20h à l'église de Camaret.

Les **adultes d'Arpège** partageront un concert avec la chorale La clé des chants, chœur d'Orange, le vendredi 11 juin à 20h30 à l'église de Camaret.

*Agenda*

**Jeudi 29 avril 18h30**



## L'Arnacoeur

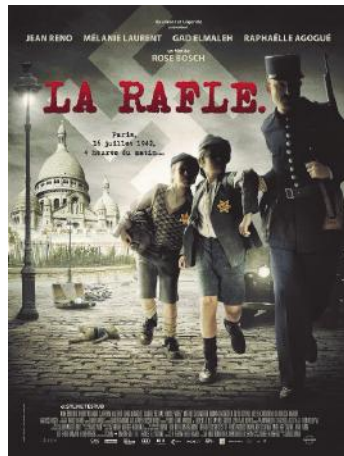
Comédie française tous publics sortie en mars 2010 durée 1h45 - réalisée par Pascal Chaumeil

Avec Romain Duris, Vanessa Paradis, Julie Ferrier...

Votre fille sort avec un sale type ? Votre soeur s'est enlisée dans une relation passionnelle destructrice ? Aujourd'hui, il existe une solution radicale, elle s'appelle Alex. Son métier : briseur de couple professionnel. Sa méthode : la séduction. Sa mission : transformer n'importe quel petit ami en ex. Mais Alex a une éthique, il ne s'attaque qu'aux couples dont la femme est malheureuse.

Alors pourquoi accepter de briser un couple épanoui de riches trentenaires qui se marie dans une semaine ?

**Jeudi 29 avril 21h**



## La Rafle

Drame historique français tous publics sorti en mars 2010 - durée 1h55 - réalisé par Roselyne Bosch.

Avec Mélanie Laurent, Jean Reno, Gad Elmaleh...

1942. Joseph a onze ans. Et ce matin de juin, il doit aller à l'école, une étoile Jaune cousue sur sa poitrine... Il reçoit les encouragements d'un voisin brocanteur. Les railleries d'une boulangère. Entre bienveillance et mépris, Jo, ses copains juifs comme lui, leurs familles, apprennent la vie dans un Paris occupé, sur la Butte Montmartre, où ils

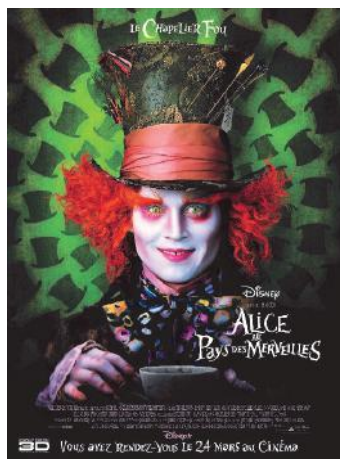


ont trouvé refuge. Du moins le croient-ils, jusqu'à ce matin de 16 juillet 1942, où leur fragile bonheur bascule...

Du Vélodrome d'Hiver, où 13 000 raflés sont entassés, au camp de Beaune-La-Rolande, de Vichy à la terrasse du Berghof, **La Rafle** suit les destins réels des victimes et des bourreaux.

De ceux qui ont orchestré. De ceux qui ont eu confiance. De ceux qui ont fui. De ceux qui se sont opposés. Tous les personnages du film ont existé. Tous les événements, même les plus extrêmes, ont eu lieu cet été 1942.

**Jeudi 20 mai 18h30**



## Alice au Pays des Merveilles (Alice in Wonderland)

Fantastique américain tous publics sorti en mars 2010 - durée 1h49 réalisé par Tim Burton. À partir de 6 ans.

Avec Johnny Depp, Mia Wasikowska, Michael Sheen...

Alice, désormais âgée de 19 ans, retourne dans le monde fantastique qu'elle a découvert quand elle était enfant. Elle y retrouve ses amis le Lapin Blanc, Bonnet Blanc et Blanc Bonnet, le Loir, la Chenille, le Chat du Cheshire et, bien entendu, le Chapelier Fou. Alice s'embarque

*La Rafle : à découvrir...*



alors dans une aventure extraordinaire où elle accomplira son destin : mettre fin au règne de terreur de la Reine Rouge.

**Jeudi 20 mai 21h**



## Camping 2

Comédie française tous publics sortie en avril 2010 durée 1h39 - réalisée par Fabien Onteniente.

Avec Franck Dubosc, Richard Anconina, Mathilde Seigner...

Arcachon. Mois d'août. Jean-Pierre Savelli, employé aux Mutuelles d'Assurances de Clermont-Ferrand, apprend que Valérie, sa fiancée, veut faire un break. Pour se ressourcer et retrouver calme et sérénité, il décide de changer de destination de vacances... Il atterrit au Camping des Flots Bleus et tombe sur Patrick Chirac et sa bande de campeurs irréductibles. Les vacances peuvent commencer ! Apéro !

Source allocine.fr